



# BGE Auvergne : 242 entreprises créées ou reprises en 2011, générant 267 emplois sur le territoire

## Création et reprise d'entreprise, l'emploi de demain

L'emploi constitue l'un des enjeux de notre société car il est garant de la dignité, de l'évolution des compétences et du revenu des personnes. Pourtant, il faut penser l'emploi de demain dans un contexte où il n'est plus question de travailler toute sa vie dans la même entreprise, ni même d'exercer le même métier ! La composante humaine est une donnée essentielle du développement des territoires qui ont besoin d'initiatives, d'innovation, de dynamique économique pour assurer la qualité de vie à leurs habitants.

La création d'entreprises est l'une des voies pour impulser cette dynamique. Les BGE d'Auvergne ont l'expertise, les compétences et l'ancrage territorial pour accompagner ce développement économique local, en lien avec les spécificités et les besoins de chaque territoire. Elles s'engagent chaque jour, innovent, partagent leur expérience et sont force de propositions.

C'est ainsi qu'elles viennent de publier 2 ouvrages : le premier "ABC du créateur" est un guide pratique et concret qui déroule toutes les étapes à franchir pour créer/reprendre son entreprise ; le second "pensez à nous, les jeunes entreprises" interpelle les candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils n'oublient pas les TPE, ces très petites entreprises qui constituent le tissu économique et l'avenir de nos territoires.

Jean- Patrick Le Guehennec et Jean-Antoine Loiseau, Présidents des BGE d'Auvergne.

1008 personnes orientées

### ACCUEIL & DIAGNOSTIC

Détecter les projets sur un territoire  
Sensibiliser à la création d'entreprise  
Informier et orienter

### ACCOMPAGNEMENT

Appuyer le créateur/repreneur pour :  
Analyser le marché  
Définir la stratégie commerciale  
Etudier la rentabilité économique  
Choisir le statut juridique, fiscal et social

963 projets structurés

Ce qui induit un taux de pérennité à 3 ans de 75 %

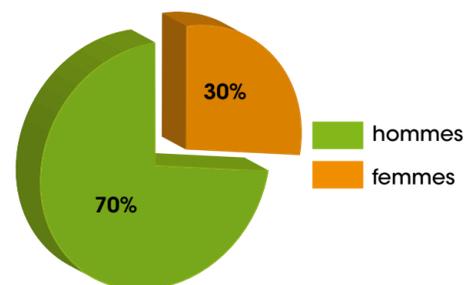
134 dossiers bancarisés

### FINANCEMENT

Plus d'1 créateur sur 2 accompagné par BGE (55%) a accès au financement bancaire (1 sur 3 au niveau national).

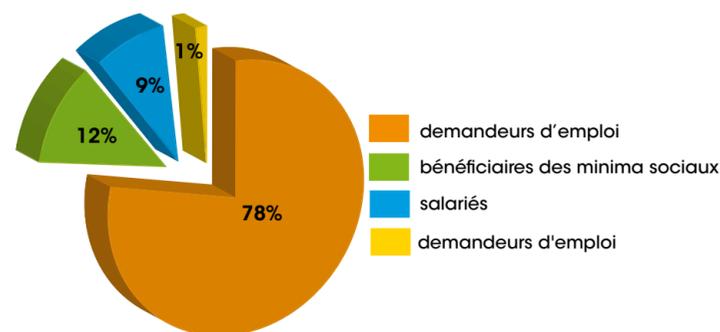
BGE gère des dispositifs financiers d'appui aux entreprises (NACRE, PCE)

Créations : répartition hommes/femmes



Accompagner les créateurs et les repreneurs d'entreprise  
Sécuriser les parcours professionnels  
Financer les projets et animer les dispositifs  
Soutenir le développement des petites entreprises et des associations  
Appuyer les territoires dans leur développement économique

Situation des créateurs avant création



47 stagiaires formés

### FORMATION

Apprendre le métier de chef d'entreprise  
Acquérir les outils et la méthodologie pour être autonome dans la gestion de l'activité.

### COUVEUSE D'ENTREPRISES

Tester le projet dans un cadre légal, le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise  
Evaluer la capacité à être chef d'entreprise  
Facturer les services et prestations en création "accompagnée"

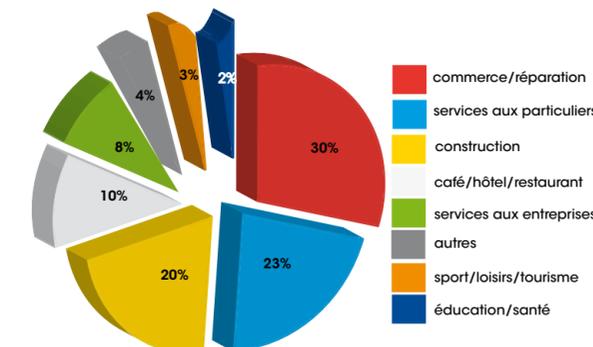
81 projets testés en toute sécurité

234 entreprises soutenues

### APPUI AU DIRIGEANT ET A L'ENTREPRISE DANS SON DEVELOPPEMENT

Aider le dirigeant à mettre en place les outils nécessaires au démarrage et à la gestion de l'activité  
Renforcer l'autonomie du chef d'entreprise  
Appuyer la petite entreprise dans son développement pour favoriser la création d'activités et d'emplois

Activités créées



Ils nous font confiance et nous les remercions



Ils nous soutiennent aussi sur les territoires

